

SAMEDI 8 MAI 20H30 À JUVISY (91)

LOFOFORA

EN CONCERT

Espace Jean-Lurçat
(place du maréchal Leclerc)



Tarifs :
10 € en prévente
15 € sur place

Points de vente habituels :
Magasins et sites internet
FNAC et CARREFOUR

Renseignements : 01 69 12 14 16
ou sur www.juvisy.fr



Juvisy

#194
Avril

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES
DE JUVISY-SUR-ORGE



Dossier du mois
Un budget axé sur la solidarité

Actu
De la cuisine à l'assiette page : 6

Environnement
Que faire de vos déchets ? page : 9

Sports
Le Port aux Cerises page : 16





ACTU // PAGE 6

De la cuisine à l'assiette



ENVIRONNEMENT // PAGE 9

Que faire de vos déchets ?



OURS

Magazine d'informations municipales de la Ville de JUVISY-SUR-ORGE
 6, rue Piver - 91260 Juvisy-sur-Orge
 Tél. : 01 69 12 50 00
 Fax : 01 69 12 50 40
 juvisy-info@mairie-juvisy.fr
 Avril 2010 - n°194
Directeur de publication :
 Etienne Chaufour
Rédaction : Séverine Leygues,
 Sarah Abiton
Photographies : Séverine Leygues,
 Sarah Abiton
Création et réalisation :
 Pellicam productions : 01 49 08 01 61
Régie publicitaire : HSP 01 55 69 31 00
Impression : Imprimerie Grenier
 Papier recyclé ♻️
Tirage : 8 300 exemplaires

SPORTS // PAGE 16

Du nouveau au Port aux Cerises



DOSSIER // PAGES 12 À 15

Un budget axé sur la solidarité

MAIS AUSSI DANS CE NUMÉRO



- EN BREF ET EN IMAGES // PAGE 4
- TRAVAUX-ENVIRONNEMENT // PAGE 8
- D'ICI ET D'AILLEURS // PAGE 10
- VIE ÉCONOMIQUE // PAGE 11
- VIE ASSOCIATIVE // PAGE 17
- SORTIR // PAGE 18
- AGENDA // PAGE 19
- BLOC-NOTES/CARNET // PAGE 20



CORRESPONDANCE

Écrire à :
Monsieur le Maire
 Hôtel de Ville
 6 rue Piver
 BP 56 - 91265
 Juvisy-sur-Orge
 cedex

Madame, Mademoiselle, Monsieur,
 Chaque année, le mois de mars accueille bien sûr le Printemps. Il est également celui du vote du budget des collectivités.

Bien sûr, un budget public est différent de celui des ménages. Pourtant, plus que jamais en cette période de crise où les Français subissent de plein fouet les conséquences des spéculations, de l'argent facile ou des cadeaux fiscaux aux seuls compatriotes très fortunés, c'est la situation de chaque habitant qui nous guide pour élaborer notre budget communal.

Nous continuons ainsi à rendre possible et à augmenter le service public accessible à tous grâce au quotient familial.

Nous avons été parmi les premiers à faire en Ile-de-France le choix de l'intercommunalité. C'est grâce à cette continuité et au partenariat entre nos Villes d'Athis-Mons, de Paray-Vieille-Poste et de Juvisy-sur-Orge, et notre communauté d'agglomération Les Portes de l'Essonne, que nous pouvons maintenir ou développer des services ambitieux pour les habitants, mais également aménager et entretenir notre ville et ses équipements.

Ce budget 2010 sera voté cette année encore sans augmentation des impôts.

La fiscalité n'est pourtant pas un tabou. Si certains considèrent ce sujet comme leur seule ligne politique, c'est sans doute parce qu'ils ignorent que l'action publique permet le service aux habitants, la solidarité, la justice sociale, et doit de ce fait être financée.

A Juvisy comme ailleurs, nous sommes fortement inquiets pour la dette de l'Etat que le gouvernement continue à creuser, tout en essayant de la faire financer par les collectivités en leur transférant toujours plus de charges mal compensées.

Il faut pourtant rappeler qu'une commune, de par la loi, ne peut pas générer de déficit. Juvisy continue donc son désendettement, comme sa programmation financière sur des périodes étendues, en investissement comme en fonctionnement, qui permet une vision de la ville à moyen et long terme à travers des projets cohérents.

Oui, il est clair que la gestion de la ville est saine et de qualité, contrairement à celle de l'Etat qui met en péril l'équilibre de notre pays. Chaque responsable local, de toute tendance politique, s'inquiète des réformes dont nous menace le gouvernement. En effet, celles-ci ne peuvent entraîner que des conséquences négatives pour le service public local et son financement, sans même améliorer la situation de la Nation.

Malgré ce contexte d'inquiétudes, nous avons souhaité ne pas augmenter les impôts des ménages, bien que le Gouvernement aimerait sans aucun doute nous y contraindre. Tant que nos efforts de gestion et d'organisation nous permettent la plus grande solidarité à l'égard de tous les habitants de Juvisy, et notamment de celles et ceux qui subissent de plein fouet les effets de la crise, nous nous refuserons à utiliser le levier de l'impôt.

Le budget est l'acte politique majeur d'une Municipalité. Il permet de réaliser les engagements pris, d'agir en commun pour notre ville, d'annoncer avec clarté qu'aux cadeaux aux grandes fortunes, nous préférons la solidarité chaque jour et avec tous.

Bien Fidèlement

Etienne Chaufour
 votre maire,
 conseiller général de l'Essonne

EN BREF

Arrivée du CICAS à l'espace Marianne

A compter du 12 avril, le CICAS (Centre d'Information, Conseil et Accueil des Salariés) vous accueille à l'espace Marianne, 25 Grande rue, tous les lundis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h sur rendez-vous.

Informations et prise de rendez-vous : 0820 200 189

Fermeture de l'espace Jean-Lurçat

Du 17 avril au 2 mai, l'espace Jean-Lurçat sera fermé au public. L'accueil reprendra normalement le 3 mai à partir de 9h.

Arrivée de la CPAM à l'espace Marianne

A compter du 13 avril, la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) vous accueille à l'espace Marianne, 25 Grande rue, du mardi au vendredi (sauf le jeudi matin) de 9h à 12h et de 13h30 à 17h. La permanence rue du Lieutenant Legourd est désormais fermée.

Informations : www.ameli.fr
ou 36 46

Ecrivain public

L'espace Marianne accueillera à partir du 7 avril un écrivain public, qui pourra vous accompagner dans vos démarches administratives, compléter avec vous des formulaires, vous aider dans la rédaction de certains courriers...

Une permanence est mise en place tous les 15 jours, le mercredi de 14h à 17h, les 7 et 21 avril et les 5 et 19 mai prochains.

Afin d'élargir les possibilités d'accueil, la Ville est à la recherche de bénévoles souhaitant s'engager dans ce type d'activité. Vous pouvez adresser votre candidature au service de l'action sociale, Hôtel de Ville, 6 rue Piver 91260 Juvisy-sur-Orge.



Comment portez-vous votre enfant ?

Du 1^{er} au 15 mars dernier, l'espace Jean-Lurçat a mis à l'honneur des familles de la CALPE qui ont bien voulu prendre la pose. Sur le thème «Comment portez-vous votre enfant ?», la photographe Djamilia Calin a su saisir la sensibilité que dégageait chacun des modèles grâce à des tirages en noir et blanc.



Tricot-Lecture

L'Assemblée tricot-lecture du 17 mars dernier à l'espace Jean-Lurçat a réuni de nombreuses personnes, fans de lecture et de tricot. La compagnie Un soir ailleurs a fait découvrir aux personnes présentes des textes de poètes africains et antillais.



Un défilé bien mérité !

A cause des mauvaises conditions météo, le centre de loisirs Léo Lagrange avait dû repousser son défilé du carnaval prévu initialement le 26 février. C'est donc sous un beau soleil, le vendredi 5 mars, que les petits et les grands ont traversé la ville vêtus de déguisements sur le thème de l'Amérique du Sud. Chants et musique ont accompagné le cortège.



Commémoration du 19 mars

La cérémonie du 19 mars, commémorant le Cessez-le-feu de la guerre d'Algérie en 1962, a eu lieu à l'ancien cimetière, rue Petit, en présence d'Etienne Chaufour, maire de Juvisy, et des élus.



De la cuisine à l'assiette

Le 16 mars dernier, les élèves de l'école maternelle Françoise Dolto ont visité l'une des deux cuisines centrales de la ville, située à l'école élémentaire Jaurès. Les moyennes et grandes sections ont pu découvrir comment les aliments passent de la cuisine à leur assiette.

Dans le cadre du projet de l'école, les élèves de grande et moyenne section de maternelle ont étudié le thème de la nourriture et de l'alimentation. Ils ont d'abord découvert cet univers à travers des œuvres de la littérature enfantine : «*Bon appétit Monsieur Lapin*» pour la grande section et «*La chenille qui fait des trous*» pour la moyenne section.

D'abord le carnaval...

C'est sur le thème des légumes que les enfants avaient d'ailleurs confectionné leur costume de mardi gras. Chou, carotte..., les maternelles avaient réalisé leur déguisement eux-mêmes, ce qui leur avait permis d'aller plus loin dans l'étude de la nourriture et de l'alimentation.



UN JUMELAGE ACTIF MALGRÉ UNE SITUATION TENDUE AU NIGER

Le coup d'Etat qui a eu lieu le 18 février dernier a mis fin à une situation politique tendue depuis que le Président Tandja a fait changer la constitution en août 2009, lui permettant d'être président à vie. Suite à cet événement, toutes les instances ont été dissoutes : parlement, conseil des ministres... A ce jour, un nouveau gouvernement a été constitué, une nouvelle démarche vers une démocratie est tentée. Des élections présidentielles vont être organisées le plus rapidement possible.

En attendant, la Ville de Juvisy continue à travailler avec le maire de Tillabéri, élu en 2004 (puisque les dernières élections de fin 2009 ont été annulées), Morou Kaboyé. Les travaux de la Maison de l'Amitié progressent et tout sera mis en œuvre pour qu'elle soit inaugurée avant la fin de l'année.

...et la cuisine centrale

La suite du projet était donc toute trouvée ! La visite de la cuisine centrale a permis aux enfants de grande et moyenne section de l'école maternelle de découvrir comment les aliments de leur cantine sont conditionnés et cuisinés. Le projet touche aussi la petite section mais à une autre échelle. Cette visite a fait des heureux et à la sortie, il fallait s'y attendre : «*Maîtresse, quand est-ce qu'on mange ?*».

Plage de détente, la pause de midi fait partie des moments d'apprentissage : du goût, du savoir-vivre à table, de l'équilibre alimentaire, etc. Il faut aussi que ce soit un moment de plaisir et de détente, qui prépare les plus petits à la sieste et leurs aînés aux activités de l'après-midi. Les deux cuisines centrales de Juvisy permettent à la restauration scolaire de fonctionner en liaison chaude : les plats ne sont pas préparés à l'avance, et peuvent donc être servis sur place ou livrés chaud. Les repas des écoles maternelles Saint Exupéry et La Fontaine, ainsi que du centre de loisirs sont préparés à l'école Michelet, tandis que la cuisine de l'école Jaurès s'occupe de ses sections maternelle et élémentaire et de l'école maternelle Dolto. Au total, près de 1000 repas sont cuisinés chaque jour.

EN SAVOIR (+)

Retrouvez les menus de la cantine de vos enfants sur www.juvisy.fr

Le Pass-Foncier : la propriété accessible à tous



Le Pass-Foncier, dispositif d'accession à la propriété, a été mis en place par l'Etat et les partenaires sociaux du «1% Logement» pour permettre aux particuliers d'acheter un logement neuf. Que votre choix se porte sur une maison ou un appartement, le Pass-Foncier permet de bénéficier de différentes aides publiques.

Le territoire de la CALPE voit sa population diminuer un peu plus chaque année. Les jeunes actifs vivant au sein de la Communauté d'Agglomération la quittent une fois leur famille fondée, pour acquérir un logement individuel en Grande Couronne. Ces départs sont dus essentiellement à la pression foncière et à l'évolution des prix des programmes neufs commercialisés aux alentours de 3 600€/m² (en 2007-2008). Ces prix ne sont accessibles qu'à 10% des habitants de la CALPE.

Le Pass-Foncier

Avec le Pass-Foncier, le «1% Logement» achète le terrain à votre place, et le met à

vos disposition pour y construire votre maison. Pour financer la maison, vous pouvez bénéficier des prêts classiques : prêt à 0%, prêt à l'accession sociale, prêt de votre banque.

Le montant du Pass-Foncier sera alors égal au prix du terrain, dans la limite d'un plafond variant de 30 000 à 50 000€, en fonction du lieu du logement. Si le terrain est plus cher, vous payerez la différence avec un prêt ou votre apport personnel.

Le Pass-Foncier vous permet d'acheter en deux temps. Pendant la première période, vous ne rembourserez que la maison. Quand vous avez fini, ou plus tôt si vous le souhaitez, dans la limite de 25 ans, vous

achetez alors votre terrain, en utilisant votre épargne personnelle ou avec un prêt bancaire classique. Si cela ne vous est pas possible, vous rembourserez alors le «1% Logement» sur une durée de 15 ans maximum au taux des emprunts d'Etat +1%.

Le prêt Pass-Foncier

Le prêt Pass-Foncier est accordé par le «1% Logement». Il vient compléter vos autres prêts. Son montant est égal à 30% du coût de l'opération, dans la limite d'un plafond qui dépend du lieu du logement. Il vous permet d'acheter en deux temps. Pendant la première période, vous ne payez que les intérêts du prêt Pass-Foncier, de manière à concentrer votre effort de remboursement sur le prêt principal. A l'issue du remboursement de vos autres prêts, ici aussi dans la limite de 25 ans, vous remboursez le prêt Pass-Foncier en 10 ans maximum, au taux de 4,5%. A tout moment, vous pouvez rembourser le prêt sans aucun frais. Pour cela, vous pouvez utiliser votre épargne personnelle ou un prêt bancaire classique.

Des mesures de sécurité en cas d'aléas

En cas d'accident de la vie, si vous avez des difficultés pour rembourser, le «1% Logement» peut racheter votre logement et se charger de vous reloger vous et votre famille, s'il ne parvient pas à vous maintenir dans les lieux.

EN SAVOIR (+)

www.logement.gouv.fr

www.uesl.fr

Allo Service Public 39 39

PERMANENCE DU SERVICE DES IMPÔTS

Les permanences du service des impôts auront lieu le mardi 27 avril, les mardis 18 et 25 mai et le vendredi 28 mai à l'espace Marianne, 25 Grande rue.

Renseignements : www.juvisy.fr ou 01 69 12 50 00

Urbanisme : des outils pour mieux gérer le territoire



EN BREF

Modification du DPU

Depuis le Conseil municipal du 15 décembre 2009, le Droit de Préemption Urbain (DPU), en place sur Juvisy, a été modifié. En effet, le DPU était renforcé sur la totalité du territoire. Ce qui impliquait pour les propriétaires que leur notaire devait systématiquement saisir la Ville lors de la vente de leur bien au travers d'une Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) qui informait de la situation géographique du bien, du prix...

Aujourd'hui, le DPU est passé de renforcé à simple sur certains secteurs. La DIA est toujours obligatoire mais dans des conditions de délai moins contraignantes, ce qui allège considérablement les démarches des usagers (via leur notaire).

Lors du Conseil municipal du 15 décembre 2009, de nombreuses délibérations ont été soumises au vote des élus. Parmi celles-ci figuraient les outils d'urbanisme que la Ville a souhaité mettre en place pour une meilleure gestion du territoire.

La volonté de maîtriser l'aménagement urbain est au cœur des préoccupations de la municipalité qui souhaite accompagner avec une attention particulière les mutations de notre ville.

Des périmètres d'études pour prévoir les changements

Un périmètre d'étude est un outil d'urbanisme qui permet d'exercer une veille sur le foncier. Dans l'attente de l'exécution de travaux publics ou de la réalisation d'une opération d'aménagement global, il permet d'encadrer et de reporter une autorisation de construire pour préserver l'évolution du secteur. C'est dans cette optique

que 7 périmètres d'études ont été mis en place sur Juvisy (voir plan). Le pôle multimodal de transports en commun, la construction de nouveaux logements ou l'arrivée du tramway sont autant de travaux susceptibles de concerner les propriétaires juvisiens. De plus, au-delà de l'information essentielle, les périmètres d'études protègent la ville des éventuels projets qui pourraient défigurer le paysage urbain.

EN SAVOIR (+)

**Si vous êtes concernés par ces périmètres d'études, vous pouvez contacter le service Urbanisme au 01 69 12 50 04
Mail : urbanisme@mairie-juvisy.fr**



Crédit photo : Djamilia Calin - CALPE

Verts, électroniques ou encombrants, bien souvent on ne sait qu'en faire. Afin de faire un geste pour l'environnement, voici un rappel des consignes de collecte pour certains de vos déchets.

Que faire de vos déchets

Les encombrants

Chaque quartier de Juvisy-sur-Orge bénéficie d'une collecte mensuelle des objets encombrants. Ce service gratuit est exclusivement réservé aux particuliers. Les habitants sont invités à déposer ces objets aux emplacements réservés normalement aux ordures ménagères, et de manière à ne provoquer aucun incident ni gêne à la circulation et si possible les regrouper avec les tas voisins. Les déchets encombrants ne doivent pas excéder un volume d'environ 2 m³ par foyer. Sont enlevés les appareils ménagers ou de chauffage, les meubles, les matelas et les autres objets pouvant être soulevés par deux personnes. En dehors de ces dates, les déchets encombrants peuvent être déposés à la déchetterie de Juvisy-sur-Orge et celle d'Athis-Mons.

Les déchets verts

Les branches d'arbres et d'arbustes (d'un diamètre inférieur à 10 centimètres, et présentés en fagots ficelés), les tontes de pelouse et les feuilles mortes, sont considérées comme déchets végétaux. La meilleure solution pour vous en débarrasser est le compostage (voir encadré). Si toutefois vous ne pouvez pas composter la totalité de vos déchets verts, la Ville organise une collecte grâce à des bacs prévus à cet effet. Attention, la terre, les palettes, les souches, les troncs et les grosses branches ne sont pas collectés et doivent être apportés en déchetterie.

Les déchets toxiques

Certains matériaux ou produits de la vie courante, même inoffensifs lors de leur utilisation "normale" deviennent potentiellement dangereux si on les rejette avec les déchets

ménagers habituels : c'est notamment le cas des peintures, des médicaments, des piles (le mercure d'une seule pile bouton pollue 400 m³ d'eau ou 1 m³ de terre).

D'autres comme les solvants sont des produits chimiques dangereux même au cours de leur utilisation. Tous ces produits ou matériaux une fois usagés représentent un danger : il ne faut en aucun cas les jeter dans les poubelles ordinaires ni dans les toilettes. C'est pourquoi il existe des points de collecte séparés pour ces déchets particuliers.

Les D3E

Les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques sont les appareils électriques et électroniques qui peuvent contenir des substances dangereuses. Toutefois, ces appareils peuvent être recyclés. Sont recyclés le gros électroménager (frigo, lave-linge...), les écrans, les petits appareils (poste radio, téléphone portable...). Pour vous en débarrasser, vous pouvez soit les ramener en déchetterie, soit, au moment de l'achat d'un nouvel appareil, profiter du principe du «1 pour 1». Le distributeur reprendra alors gratuitement l'appareil usagé du même type.

EN SAVOIR (+)

Pour vous rendre en déchetterie, vous devez posséder une carte d'accès. Pour l'obtenir, remplissez le formulaire de demande disponible à l'espace Marianne.

LE SUCCÈS DES COMPOSTEURS DE LA CALPE

D'octobre à janvier, ce sont plus de 260 composteurs qui ont été commandés par les habitants du territoire de la Communauté d'Agglomération Les Portes de l'Essonne. Naturels, écologiques et performants, à un tarif défiant toute concurrence, ces composteurs permettent de faire un geste pour son jardin et son environnement. 2 modèles sont proposés, en bois ou en plastique, tous deux de 400 L avec leur bio-seau, respectivement aux prix de 7 € et 5 €.

Des points de rencontre avec un maître composteur, véritable spécialiste du sujet, sont également programmés sur Juvisy :

- Boulevard de la Cascade : Jeudi 8 avril de 18h30 à 20h
- Square Mendès France : Mardi 13 avril de 18h30 à 20h
- Place Guynemer : Jeudi 15 avril de 18h30 à 20h
- Parking Mary : Samedi 17 avril de 9h à 11h

Service Environnement : 01 69 12 44 37

EN BREF

**Vacances d'été**

La municipalité propose aux enfants 10 séjours à

la campagne, à la mer ou à la montagne pour cet été. Pensez dès à présent à les inscrire auprès du service Education.

Renseignements : 01 69 12 50 00

Café des aidants familiaux

Vous accompagnez un parent très âgé, un proche malade en perte d'autonomie physique ou psychique ? Vous êtes un aidant familial. Rendez-vous le 10 avril au café de l'Eden, 66 avenue de la cour de France (Nationale 7), de 10h à 11h30. Cette rencontre est libre d'accès et gratuite. L'objectif est de permettre aux familles de trouver un lieu d'écoute et d'échanges dans un climat de détente et de convivialité, animé par Mme Loreaux, psychologue clinicienne, et un travailleur social du C.L.I.C ou de son réseau.

Renseignements : 01 69 12 44 38 ou clic@portesessonne.fr

Mini-prêts pour grands projets

Vous souhaitez emprunter de l'argent pour l'un de vos projets ? Au lieu de céder aux crédits « revolving » qui favorisent le surendettement, vous pouvez déposer une demande de micro-crédit personnel auprès du Conseil général de l'Essonne. Ce dispositif, en expérimentation depuis le mois d'avril, mis en place en partenariat avec le Crédit Municipal de Paris, vous permet d'emprunter de 500 à 3 000€, remboursables sur 36 mois maximum, à un taux d'intérêt de 4%.

Renseignements : 01 60 91 91 91 ou www.essonne.fr

Les Belles Fontaines : une maison pour retrouver son autonomie

Située en plein centre-ville afin de laisser aux résidents une complète autonomie, la maison des Belles Fontaines, première des maisons de l'ALVE (Association des Lieux de Vie Essonniers), accueille des personnes handicapées psychologiquement.



Melina Dufraisse, directrice de la structure depuis 4 ans, mais qui fait partie de l'aventure depuis l'ouverture de la maison en mars 2001, est fière de voir ses résidents épanouis grâce aux Belles-Fontaines. « Les malades psychiques ne sont pas des personnes qui souffrent d'handicaps mentaux. Ils sont juste dépassés par leurs obsessions. Il était donc important de leur offrir un endroit adapté, un milieu non-hospitalier, une maison ». La maison des Belles-Fontaines leur a donc permis de trouver plus qu'un lieu d'accueil, un « chez-eux ».

Un seul but, la socialisation

Une équipe composée d'éducateurs spécialisés, de moniteurs, d'AMP (Aide Médico-Psychologique), d'infirmier... est présente chaque jour pour permettre aux résidents des Belles-Fontaines de vivre comme tout le monde. « L'objectif est unique, les ré-impliquer dans une vie sociale », précise Madame Dufraisse. Et pour cela, les pensionnaires sont complètement autonomes. Ils vont et viennent avec pour seule consigne de prévenir s'ils ne sont pas rentrés à temps pour le déjeuner ou le dîner. « Certains ont leurs habitudes, connaissent les commerçants du quartier, rendent service en allant leur acheter du pain... ». Car la structure n'a pas vocation à « divertir » les habitants des Belles-Fontaines.

« Nous leur proposons des activités de manière ponctuelle. Cinéma, balade, restaurant, bowling... ils nous font part de leurs envies et nous essayons de les satisfaire dans la mesure du possible ».

Un dispositif financé en partie par le Conseil général

La structure accueille 17 résidents permanents et propose 1 place en accueil temporaire « pour affronter les situations d'urgence... ». Possédant une clé de leur logement et même leur nom sur leur porte, les résidents subviennent eux-mêmes à leurs besoins grâce à leur Allocation Adulte Handicapé. Le Conseil général prend en charge une partie de leurs frais de séjour, calculés selon leur allocation, « [...] et finance même jusqu'à 6 semaines de vacances par an et par résident, à l'extérieur de la maison ».

La maison des Belles-Fontaines est donc bien plus qu'un lieu d'accueil. Il s'agit d'une structure complètement adaptée aux pathologies et aux besoins des handicapés psychiques, qui y ont trouvé un véritable foyer.

EN SAVOIR (+)

Maison des Belles-Fontaines
3, avenue du Général de Gaulle
Tél : 01 69 21 39 33



Permis Malin : perfectionner sa conduite à moindre coût

Karim Taïbi, originaire de Massy, a ouvert depuis janvier, dans le quartier Seine, une agence de location de voitures pas comme les autres. Il s'agit de véhicules à double-commande, comme à l'auto-école, que vous pourrez louer pour perfectionner votre conduite.

Après avoir « rodé » le concept dans une première agence installée aux Ulis, Karim a décidé de tenter l'aventure à Juvisy. « 4^e gare d'Ile-de-France, c'est un argument plutôt convaincant pour le choix de l'emplacement ! Juvisy est un lieu de passage incroyable, qui rassemble énormément de communes alentours ! », précise-t-il. L'idée est simple mais novatrice. Ce jeune entrepreneur permet à sa clientèle de perfectionner son niveau de conduite à moindre coût en proposant la location d'une voiture à double-commande.

Des tarifs attractifs et des horaires pour tous

Grâce à un local très bien situé, Karim a déjà conquis quelques Juvisiens, Athégiens, Saviniens, Draveillois... « Nous ne nous substituons pas aux auto-écoles ! Nous sommes un complément qui permet d'alléger une

facture qui a tendance à s'alourdir avec la prise d'heures supplémentaires ». Et pour séduire encore plus, vous trouverez des prix attractifs, à partir de 12,20€ l'heure de location, et des horaires d'ouverture larges, du lundi au dimanche de 10h30 à 13h30 et de 15h à 19h « Pour satisfaire tout le monde, mais l'horaire n'est pas un problème. Nous voulons vraiment rendre service à notre clientèle et n'hésitons pas à ouvrir plus tôt ou fermer plus tard s'il le faut ».

Augmenter ses chances de réussite

Permis Malin vous donne la possibilité d'augmenter vos chances de réussite à l'examen de conduite en complétant votre formation auto-école à moindre coût. Pour cela, il faut être inscrit en auto-école, avoir déjà une expérience d'au moins 20 heures de conduite, et être accompagné d'un tuteur justifiant de 5 ans de permis et de 28 ans minimum. « Quand un client nous rappelle pour nous dire qu'il a réussi, on se dit qu'on a rempli notre mission. Et c'est vraiment agréable ! ».

Confronté à des tarifs d'auto-école parfois excessifs, Permis Malin permet une réelle économie « mais aussi une prise de confiance en soi qui n'est pas négligeable pour réussir l'épreuve pratique du permis de conduire ».

Permis Malin vous donne la possibilité d'augmenter vos chances de réussite à l'examen de conduite

EN SAVOIR (+)

Permis Malin
Agence de location de voiture à double-commande
7, rue Jean Danaux
Karim Taïbi : 01 69 38 30 19
www.permis-malin91.com

CABINET INFIRMIER

Florence Segala et Sabine Moreau
62 avenue des Alouettes
Tél. : 01 69 21 71 51
Soins à domicile. Permanence au cabinet de 19h à 19h30 du lundi au samedi et sur rendez-vous les dimanches et jours fériés.

2010 : Un budget axé sur la solidarité



Etre présent quotidiennement aux côtés des Juvisiens est la priorité de la municipalité. C'est dans cet esprit que s'inscrit le budget 2010, débattu en Conseil municipal le 9 mars et adopté le 30 mars dernier.

La crise économique, qui sévit encore partout en France, se fait aussi ressentir au sein des collectivités territoriales. S'y ajoutent les réformes de l'Etat qui ont pour conséquence la diminution des dotations versées aux collectivités territoriales (Conseils régionaux, Conseils généraux et communes). A travers ce budget 2010, la municipalité s'est donc appliquée, cette année encore, à renforcer l'effort de solidarité envers chaque habitant, de maintenir le niveau de service public offert aux Juvisiens, et de participer à la relance de l'économie par l'investissement tout en maintenant des taux de fiscalité constants. Pour 2010, le budget s'équilibre en recettes et en dépenses à 38 390 000 euros.

L'impact de la crise

Dans un contexte économique tel que nous le connaissons aujourd'hui, la crise n'a pas touché que les places boursières. Les dotations de l'Etat ont diminué alors que la population de Juvisy a augmenté. En effet, les nouveaux logements construits récemment ont généré une augmentation de recette des impôts locaux. Mais cette hausse, qui aurait dû permettre de financer les services publics supplémentaires nécessaires, parvient tout juste à compenser la diminution des dotations.

Le marché de l'immobilier, qui connaît un important ralentissement, entraîne de son côté une perte de recette des droits de mutation (il s'agit de la somme perçue par l'administration fiscale lors de la transmission du bien d'un propriétaire à un autre).

De plus, la crise ayant touché de nombreux ménages, les dépenses sociales sont en constante augmentation depuis 2 ans. Avec moins de dotations et moins de recettes, le

budget 2010 se devait néanmoins d'être solidaire et de fournir aux habitants un service public encore plus fort.

Un budget difficile mais solidaire

La solidarité est donc la priorité du budget communal 2010. Cette année, la Ville participera au fonctionnement du Centre Communal d'Action Sociale à hauteur de 186 000 euros, une subvention en augmentation par rapport à l'année précédente de l'ordre de 16%.

Dans le cadre de l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat), la Ville a décidé d'accorder des crédits supplémentaires. La subvention complémentaire accordée par la Ville de Juvisy aux propriétaires sera de 51 000 euros pour l'année 2010 afin que ceux-ci s'inscrivent dans une démarche de réhabilitation de leurs biens. Le monde associatif ne sera pas oublié puisque 478 000 euros seront répartis sur la totalité des associations juvisiennes.

De plus, la municipalité poursuivra également sa politique en faveur du quotient familial, pour un accès plus égalitaire au service public, en fonction des revenus.

Concernant l'enfance, le budget 2010 prévoit le financement de 4 classes transplantées, une participation accrue aux projets pédagogiques et toujours plus d'activités au centre de loisirs, y compris pendant les vacances scolaires.

Du côté des seniors, une enveloppe de 178 000 euros a été votée pour assurer, entre autres, le portage des repas à domicile pour les personnes âgées, le financement des voyages en France et à l'étranger ou encore le repas de l'amitié, rencontre annuelle très appréciée des retraités.

Des taux d'imposition inchangés

La municipalité a décidé, cette année encore, de ne pas augmenter les taux

communaux d'imposition. Pour mémoire, le taux de la taxe foncière est le même depuis 1996 et le taux de la taxe d'habitation n'a pas changé depuis 2002, alors que les dotations de l'Etat ont beaucoup diminué dans le même temps.

La Ville poursuit donc ses efforts de gestion tout en maintenant un bon niveau de service public. Cependant, les habitants constateront tout de même une légère hausse sur leur avis d'imposition puisque les bases fixées par l'Etat ont, quant à elles, augmenté. Comme les années précédentes, les familles aux revenus les plus modestes se verront exonérées d'une partie ou de la totalité de la taxe d'habitation.

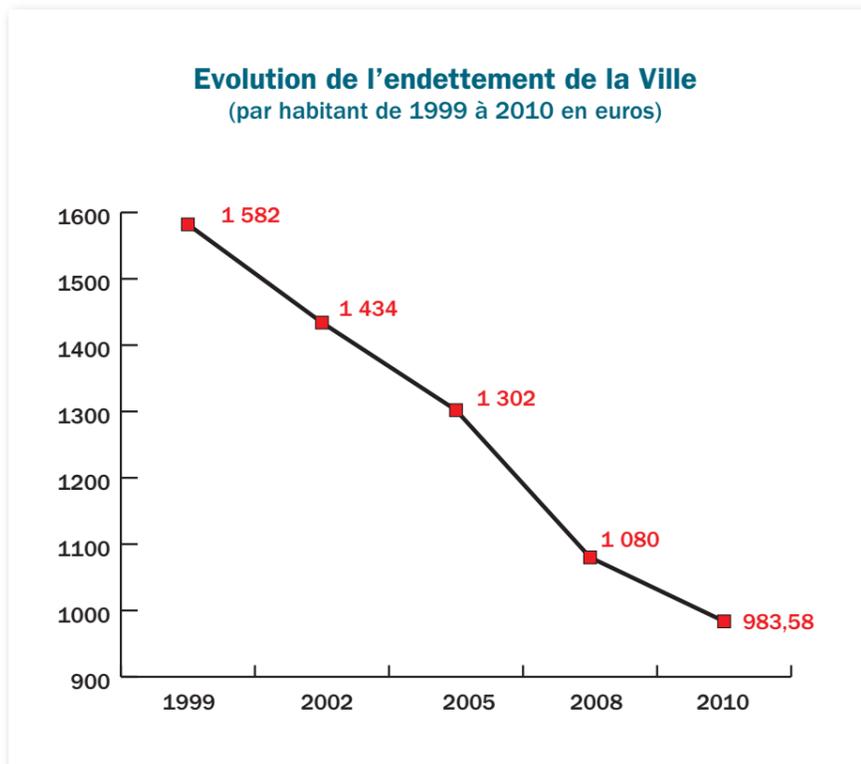
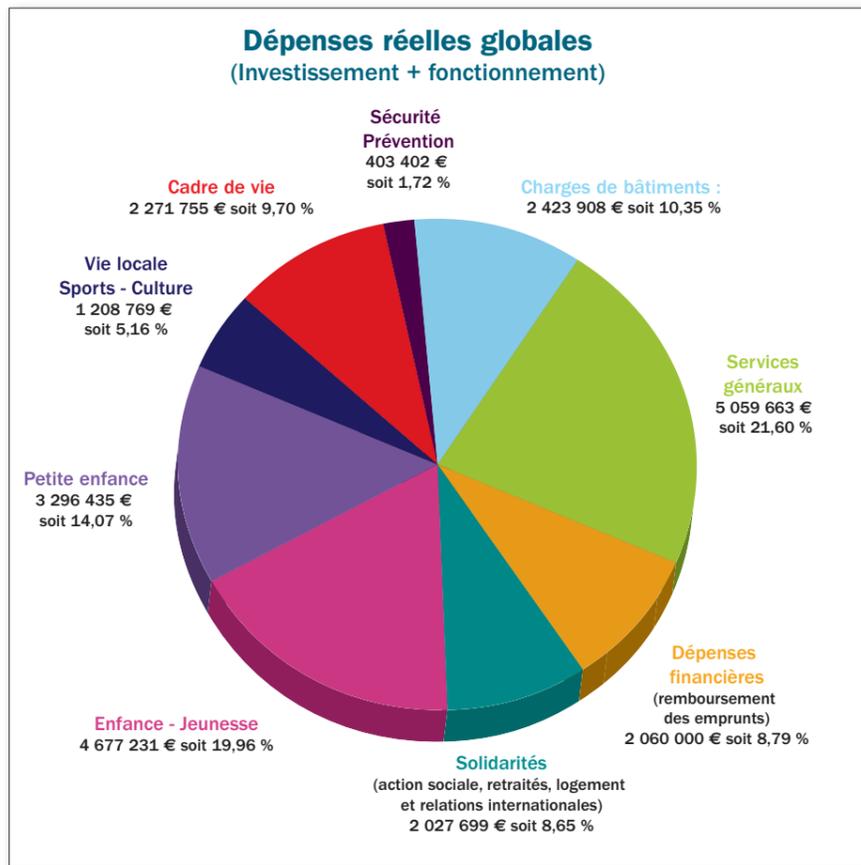
L'investissement pour relancer l'économie

Les collectivités locales sont à l'origine de 73% des investissements publics français, tout en pesant moins de 10% de la dette de la Nation. Elles sont pourtant les grandes oubliées du plan de relance de l'Etat qui poursuit son désengagement en réduisant ses aides aux collectivités, comme le montre l'annonce récente de la suppression de la taxe professionnelle.

Le budget communal 2010 prévoit donc des investissements pour améliorer le cadre de vie des Juvisiens. La Maison de la Petite Enfance (voir page 15) dont le coût global de construction s'élève à 6 500 000 euros devrait ouvrir ses portes courant 2011.

Dans le cadre d'un contrat quinquennal avec le Conseil général, des travaux d'amélioration et d'accessibilité de l'Hôtel de Ville, pour l'accès à la salle des mariages, seront entrepris courant 2010. L'ouverture d'une classe maternelle en centre-ville, la construction d'un groupe scolaire de 8 classes en bords de Seine, figurent aussi parmi les importants projets pour une Ville solidaire, tournée vers l'avenir.





Budget 2010

2 questions à Bertrand Le Loarer, adjoint au maire chargé des finances.



Quelles sont les principales orientations du budget 2010 ?

Le budget 2010 est avant tout un budget orienté vers la solidarité dans le contexte que l'on connaît. Il se

doit naturellement d'être le reflet de nos engagements politiques forts et ce sont des engagements qui prennent une dimension bien plus importante aujourd'hui en raison de la crise économique qui nous touche tous à des degrés divers.

Il s'y ajoute un contexte de diminutions significatives des dotations de l'Etat, et la Ville est bien obligée d'absorber le manque à gagner (les dispositifs sont complexes mais la Ville aurait perdu davantage si sa population n'avait pas augmenté). Ce n'est pas un hasard s'il y a actuellement en France une vive opposition à la réforme territoriale qui aura pour conséquence, entre autres, des transferts de charges sans transferts de moyens... Les collectivités ont par nature des budgets équilibrés (contrairement à l'Etat). L'Etat se sert indirectement des budgets des collectivités pour absorber son déficit...

A Juvisy, le budget 2010 s'inscrit cette année encore dans une dynamique d'investissements pour proposer un service public de qualité tout en maintenant inchangés les taux de la fiscalité locale.

Qu'en est-il de l'endettement de la commune ?

La commune est endettée à hauteur de 983,58 euros par habitant, ce qui est tout à fait raisonnable. Le taux moyen de l'ensemble des emprunts est de 4,19 % (les derniers emprunts ayant été négociés à 3,19 %). 97 % des emprunts sont à taux fixes.



La Maison de la petite enfance : un nouvel équipement public

Pour les parents, trouver une place en crèche n'est pas toujours facile.

Chaque nouvel équipement est donc très attendu. Depuis quelques mois, les premiers coups de pioche de la future

Maison de la petite enfance, rue de Montessuy, laissent entrevoir de nouvelles possibilités.

La Maison de la petite enfance sera composée de 4 structures indépendantes, de patios intérieurs, de d'un grand jardin.

Tout comme l'espace Marianne pour le pôle administratif, la Maison de la petite enfance centralisera les compétences liées à la petite enfance. L'équipement de plus de 1 700 m² proposera 60 places en crèche collective (40 nouvelles places et 20 places transférées de la crèche Ducastel) et 20 places en multi-accueil. La structure hébergera aussi les jardins d'éveil et l'accompagnement des assistantes maternelles au sein des locaux administratifs de la Crèche Familiale ainsi que les locaux de consultation des services départementaux de la Protection Maternelle et Infantile (PMI).

Un investissement important pour une ville tournée vers l'avenir

Avec la construction de nouveaux logements et donc l'arrivée de jeunes ménages, la population juvisienne rajeunit. Il faut donc équiper la ville de ce type de structure afin de mieux répondre aux besoins des habitants. Le budget de ce projet est à la hauteur de son ambition, 6 500 000 €, permettant d'accueillir 4 structures

indépendantes mais avec des espaces mutualisés, des patios intérieurs et un grand jardin. En plus de répondre aux besoins des usagers, la construction de la Maison de la petite enfance va aussi générer le recrutement d'agents qualifiés, avant l'ouverture prévue pour le deuxième semestre 2011.

Des dépenses de fonctionnement subventionnées

Les dépenses de fonctionnement de la structure ont été évaluées annuellement à plus d'1,3 million d'euros. Elles seront couvertes par les subventions du Conseil général et de la CAF, la participation des familles et par la Ville. Avec des amplitudes horaires importantes (7h-19h au maximum), les familles bénéficieront d'un contrat d'accueil de 1 à 5 jours par semaine en fonction des places disponibles. Les tarifs sont soumis au barème de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) et ils varient en fonction du revenu et de la composition de la famille.

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Montant de l'opération (construction et équipement) : 6 500 000 €
 Conseil régional : 350 000 €
 Conseil général : 1 887 240 €
 CAF (montant provisoire) : 901 915 €
 Reste à la charge de la Ville : 3 360 845 €



Le Port aux Cerises une nouvelle gestion par l'UCPA

L'Union nationale des Centres sportifs de Plein Air (UCPA) a investi la base de loisirs du Port aux Cerises depuis le 1^{er} février. Maintenant en charge de l'organisation des activités de loisirs, l'association souhaite professionnaliser les services disponibles.

Les 160 hectares de la base de loisirs sont administrés par le Syndicat mixte d'étude d'aménagement et de gestion. Le SMEAG a été délégué par la Région pour gérer l'aménagement et les espaces verts du Port aux Cerises. De son côté, l'UCPA a désormais en charge les activités de loisirs, avec un seul objectif, dynamiser la base et développer des activités pour les seniors.

Des activités pour tous...

Souhaitant développer les activités éducatives et sportives, puisque c'est le cœur de métier de l'UCPA, la nouvelle régie propose d'ores et déjà des ateliers hebdomadaires pour les seniors. Danse, gymnastique douce, activités ponctuelles (thé dansant par exemple), des professionnels accueillent toute l'année les personnes qui souhaitent garder la forme tout en se divertissant. Rock, salsa, activités d'entretien corporel..., il y

Avec le retour des beaux jours, profitez du Port aux Cerises à deux pas de chez vous !

en aura pour tous les goûts ! Du côté nage, l'espace baignade devrait normalement rouvrir ses portes début juin. Juste à temps pour la période estivale. Ici, la volonté de l'UCPA est de pouvoir recevoir le public le plus rapidement possible afin de préserver le lien social, puisque beaucoup de personnes ne peuvent partir en vacances. L'accrobranche, les ballades à poney et les manèges enfantins sont toujours au programme.



...et un nouveau port de plaisance

Situé à 2 écluses de Paris, le port de plaisance dispose de 109 emplacements pouvant accueillir des bateaux jusqu'à 24 mètres de longueur. L'accès aux fluides (eau et électricité) est possible sur les pontons. Le port dispose d'une rampe de mise à l'eau, de sanitaires plaisanciers et d'une laverie. Tout le secteur est dédié à la pratique des activités nautiques en location ou en stage (voile, canoë...). Ce nouveau port se veut respectueux de l'environnement. En effet, tout rejet de liquide directement dans le fleuve est strictement interdit puisque l'utilisation du réseau d'assainissement du port est gratuite. Le port de plaisance est également entièrement accessible aux personnes handicapées physiques. L'ensemble des pontons et quais périphériques a été équipé pour permettre l'embarquement et le débarquement des personnes à mobilité réduite.

EN SAVOIR [+]

Ouvert les mercredis, samedis et dimanches après-midi et tous les jours pendant les petites et grandes vacances scolaires
Renseignements : 01 69 83 46 00
www.portauxcerises.fr

L'observatoire Camille Flammarion à l'honneur

Jeune Juvisienne, Marie Mayeur a réalisé, dans le cadre de ses études, une exposition sur l'Observatoire de Juvisy. Elle y a retracé le parcours de Camille Flammarion et présenté le bâtiment, classé depuis peu monument historique.



Les 20 et 21 février derniers, la salle Georges Brassens a accueilli le travail de Marie Mayeur. Actuellement en deuxième année de BTS animation et gestion touristique locale, Marie devait réaliser un projet de fin d'études. Et c'est tout naturellement que son choix s'est porté sur l'observatoire. « Je le vois tous les jours depuis que je suis née, sans réellement connaître son histoire. Le sujet de mon projet était donc tout trouvé ».

Une démarche citoyenne...

Marie, qui souhaite poursuivre ses études en licence professionnelle développement des produits du terroir, a fait la démarche peu commune de s'intéresser au patrimoine de sa ville. « Pourquoi aller chercher plus loin alors que Juvisy offre la possibilité d'étudier des monuments historiques ? ». Après avoir pris contact avec la mairie, la jeune étudiante a été dirigée vers le secrétaire de l'association

« Les Amis de Camille Flammarion ». « Gérard Dufour a été mon pilote tout au long du projet. Il m'a écouté, conseillé et aiguillé dans mes recherches ».

...saluée par toute la municipalité

Pour réaliser son exposition, Marie a bénéficié de l'aide de l'association mais aussi de celle de la mairie. « Pour la salle, les panneaux d'exposition, la mairie m'a vraiment soutenue dans mes démarches. Tout comme l'association qui s'est occupée des flyers, du vernissage... ». Marie est plutôt satisfaite de sa première expérience du public, « mais j'aurais voulu mieux faire... ». L'exposition a quand même rassemblé de nombreuses personnes. Le vernissage a eu lieu en présence de Marion Beillard, conseillère municipale, et Philippe Morel, président de l'association astronomique de France.

EN BREF

Erratum : Visite chez des créateurs d'orchidées

Une erreur s'est glissée dans l'annonce du Juvisy Infos du mois de mars. Le 20 avril de 8h45 à 13h, le Syndicat d'Initiative de Juvisy propose de vous emmener en car à Boissy-Saint-Léger pour une visite guidée qui vous fera voyager de la Cordillère des Andes à la forêt Amazonienne. Les inscriptions, accompagnées d'un chèque de 10 € par personne, sont à envoyer au Syndicat d'Initiative, 13, place du Maréchal Leclerc à Juvisy. Départ et retour devant le magasin Simply Market de Juvisy.
Renseignements : 01 69 45 76 09 (et non 01 69 45 47 09)

A la Maison... comme à la maison !

Organisatrice d'accueils pour les jeunes de 6 à 25 ans au sein du quartier Debussy - Champagne, l'Association d'Education Populaire juvisienne participe aussi plus largement à l'animation de la vie du quartier, notamment par la mise en œuvre de projets et d'actions ponctuelles avec le public familial. Plusieurs fois par semaine, les animatrices et animateurs vous attendent pour échanger et créer avec vous, et vous proposent divers ateliers et rencontres. Pour y participer, venez retrouver l'équipe de l'A.C.J. à la Maison de Quartier Centre Frédéric Rossif.
Renseignements : A.C.J., place Jean Durix au 01 69 45 06 82

Voyages en Allemagne

Pour partir en Allemagne cette année avec l'association Juvisy-Thale, il faudra compter de 190 à 205 € pour un adulte et de 140 à 155 € pour un enfant de moins de 15 ans. Retrouvez les tarifs et les informations sur ces voyages sur www.juvisy.fr
Renseignements : 01 69 44 05 09



Lofofora s'invite à l'espace Jean-Lurçat

Créé en 1989, Lofofora est l'un des meilleurs représentants de la toujours vive scène fusion hexagonale. Phrasé rap, guitares hargneuses et rythmes «rentre-dedans», la recette fusion est simple et d'une efficacité à toute épreuve. Le groupe sera en concert à Juvisy le 8 mai.

Remarqué dès 1993 par Le Monde et The Guardian entre autres, Lofofora a gardé intacte sa tendance alternative, sa passion sans concession pour qu'évolue toujours son «métal enragé». Près de vingt ans après ses débuts, Lofofora demeure l'un des meilleurs représentants de la scène rock hexagonale, au-delà des modes et des courants auxquels

Le groupe, comme à son habitude, promet de donner à son public toujours la même énergie, dans des compositions en français, nourries du contexte social et politique actuel

on a bien voulu l'associer. Aujourd'hui, Reuno, Phil, Daniel et Vincent développent l'identité et le son du groupe, à coup de titres engagés et militants sur fond de fusion d'éléments punk, hardcore et metal, voire même rap et reggae.

Avec «Mémoire de singes», Lofofora a livré son 6^e album, qui a d'abord surpris par son son, puisqu'il a choisi de l'orienter vers quelque chose de plus lisse. Le groupe s'est efforcé d'observer avec un nouveau regard, et a décrit avec cynisme ce monde qui marche à reculons ainsi que la folie des hommes. Une fois de plus, Lofofora a prouvé qu'il a toujours une longueur d'avance, tant sur le fond que sur la forme. Il a laissé passer le train du néo-metal, au risque d'être montré du doigt. L'avenir lui a donné

raison puisque 20 ans après sa naissance, Lofofora reste le leader incontesté de la scène métal française.

C'est pour les inconditionnels du groupe, mais aussi pour les débutants en la matière, que Lofofora vous propose un concert dans un style extrême qui ne s'interdit pas d'évoluer. Le groupe, comme à son habitude, promet de donner à son public toujours la même énergie, dans des compositions en français, nourries du contexte social et politique actuel.

EN SAVOIR [+]

Le 8 mai à l'espace Jean-Lurçat

Tarif : 10€ en prévente, 15€ sur place

En vente dans les points FNAC et Carrefour

Informations : 01 69 12 14 16

www.juvisy.fr

ASSISTEZ À UN DÉFILÉ DE MODE À L'ESPACE JEAN-LURÇAT !



Après plusieurs mois de travail minutieux, les élèves de la filière mode (maroquinerie, couture flou, vêtement de peau) du lycée professionnel Jean-Monnet, seront fiers de vous présenter un défilé «haute couture». L'espace Jean-Lurçat revêtira ses plus beaux atours à cette occasion pour se montrer digne des podiums parisiens.

Après le Japon et l'Espagne pour les derniers défilés, ce désormais traditionnel rendez-vous aura cette année pour thème «les cinq sens», illustré par une centaine de créations portées par des élèves «modèles» qui se glisseront dans la peau de mannequins. Un spectacle prometteur, comme à chaque fois, qui redonne toute leur place aux filières professionnelles et techniques.

Entrée 3 €, gratuit pour les moins de 12 ans accompagnés et les plus de 65 ans, à retirer le jour du défilé à partir de 18h.

Mercredi 19 mai à 18h30

Informations et réservations : www.lpjeanmonnet.fr

AGENDA

du 7 >29 avril

Du mercredi 7 au samedi 10 avril

Salon professionnel du jeu

Le salon professionnel du jeu, ouvert à tous, attend la venue de nombreux professionnels utilisant le jeu dans leur pratique et celle de toutes les personnes curieuses d'expérimenter de nouvelles propositions de jeu animées par les créateurs ou les éditeurs eux-mêmes ! A la salle Michelet, place Mendès-France à Athis-Mons, de 10h à 18h. Entrée libre.

Renseignements :

Ludothèque La Marelle, 01 69 57 81 20

Ludothèque du Val, 01 69 57 81 25

Mercredi 7 avril

Stacey Kent



Chanteuse de jazz, Stacey Kent revient aujourd'hui avec un nouvel opus exclusivement chanté en français, entre reprises de standards de grands noms de la chanson (Barbara, Henri Salvador, Michel Jonasz, Keren Ann...) et compositions inédites spécialement écrites pour elle par de jeunes et talentueux auteurs français. A la salle Lino Ventura à Athis-Mons. De 14 à 20 €.

Réservations : 01 60 48 46 18

Jeudi 8 avril à 20h30

Le cumul des mandats, une pratique bien française

Conférence-débat organisée par l'association «Ouvrir le débat». Animé par Bastien François, professeur de Sciences politiques. A la salle Georges Brassens. Entrée libre.

Renseignements : 06 72 84 60 93

Vendredi 9 avril de 16h45 à 18h

Au bord des pages

Rencontre avec Franck Pavloff, auteur de littérature pour la jeunesse. A la médiathèque Raymond Queneau.

Renseignements :

www.mediathèques.porteesessonne.fr ou

01 69 21 22 20

Samedi 10 avril à 20h

Concert chez l'habitant – Doud'

L'espace Jean-Lurçat vous propose de découvrir Doud' chez un particulier ! Ce chanteur-guitariste-percussionniste mélange, dans ses compositions, chansons françaises et musique du monde.

Renseignements : 01 69 12 14 16

Samedi 10 avril de 10h à 17h

Randonnée urbaine

Grilles, clôtures, grillages... Des espaces ouverts ou fermés aux «Portes de l'Essonne». Sur inscription (limitée à 30 personnes, adhérents prioritaires), gratuit, 10 kilomètres environ pour bon marcheur, pique-nique à emporter.

Renseignements :

www.maisondebanlieue.asso.fr ou

01 69 38 07 85

Mardi 13 avril à 19h

Concert de Flamenco – Miguel Poveda

Miguel Poveda a sa façon bien à lui de chanter et de laisser place à d'autres formes musicales comme le tango, les rumbas, et d'ouvrir le son à de nouveaux instruments comme le piano et la contrebasse. Cette originalité le place parmi les artistes les plus inventifs de sa génération.

A la Grande Salle du théâtre de l'Agora, à Evry. Tarif : 9€

Renseignements : 01 69 12 14 16

Du mardi 13 au jeudi 15 avril à 20h30

Bash, Latterday plays



Théâtre. Mis en scène de Neil Labute. Trois récits de personnages ordinaires happés

par la folie, à travers lesquels Labute questionne la violence, condamnée et glorifiée à l'écran, et nous rappelle que la monstruosité a souvent un visage humain. Au théâtre Jean Dasté, rue du Dr Vinot.

Renseignements : 01 60 48 46 18

Jeudi 15 avril à 19h

Une histoire de Juvisy-sur-Orge en images



Conférence organisée par l'association «Les amis de Camille Flammarion», animée par Francis Attou, membre de l'association. A la salle Varda, entrée libre.

Mardi 20 avril

Visite chez des créateurs d'orchidées

Organisée par le syndicat d'initiative (voir page 17)

Renseignements : 01 69 45 76 09

Jeudi 29 avril de 14h à 18h

Thé dansant

Organisé par l'ACJ à la salle G. Brassens, 35 avenue de la Terrasse.

Réservations au 06 87 30 54 94

EN BREF...

Réussir son bac !

Sans se substituer aux enseignants ou aux manuels scolaires, le site internet, reussite-bac.com de la LMDE, est destiné à accompagner les lycéens dans leur préparation au baccalauréat avec des fiches de révisions des notions du programme, des conseils méthodologiques, un dispositif en ligne d'exercices corrigés, les indispensables annales, un suivi régulier..., et à préparer au mieux leur entrée dans l'Enseignement Supérieur. reussite-bac.com est un site entièrement gratuit et sans aucun engagement pour le lycéen, qui y trouvera une aide pour la révision des examens, mais aussi quantité d'informations concernant son orientation, sa santé ou encore les démarches administratives et aides à solliciter dans la perspective de son futur statut d'étudiant.

Renseignements et inscriptions :
www.reussite-bac.com

Le certificat provisoire d'immatriculation

Il est délivré lors de l'achat d'un véhicule, d'un duplicata ou d'un changement d'adresse, en attendant la réception de la carte grise définitive. Celui-ci est valable un mois. Cependant, il ne vous permet pas de vendre le véhicule ou de circuler à l'étranger. Si vous souhaitez partir à l'étranger avec votre véhicule, la Préfecture vous recommande d'effectuer ces démarches administratives le plus tôt possible. En effet, la demande d'immatriculation d'un véhicule doit être réalisée dans le mois suivant l'achat, la déclaration de perte (ou de vol) ou le déménagement. A ces délais légaux, il convient d'ajouter les délais d'édition de la carte grise, ce délai pouvant atteindre un mois.

Renseignements : www.vosdroits.service-public.fr

Enquêtes sur les loyers et les charges

Du 24 mars au 17 avril, l'INSEE réalisera une enquête sur les loyers et les charges. Elle permettra de décrire quelques caractéristiques du logement, comme le confort, et de mesurer l'évolution des loyers. Les ménages interrogés recevront une lettre mentionnant le thème de l'enquête et le nom de l'enquêteur de l'INSEE. Ce dernier sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

À TOUTES FINIS UTILES...

WWW.JUVISY.FR

La Mairie à votre service...

Standard : 01 69 12 50 00
mairie@mairie-juvisy.fr

Espace Marianne :

place Anatole-France
01 69 12 50 00

- **Affaires générales et Etat civil**
- **Habitat - logement**
- **Petite enfance**
- **Enfance**
- **Retraités**
- **Police municipale**

Vie locale et associative :

01 69 12 14 16

Action sociale :

01 69 12 50 15

Services techniques :

01 69 12 50 30

Juvisy Proximité (pour signaler un problème sur la voie publique) :

01 69 12 50 50

PMI : 01 69 21 49 94

Communauté d'agglomération

Les Portes de l'Essonne :

01 69 12 44 12

Office de tourisme :

01 69 45 76 09

Emploi

Mission locale : 01 69 38 29 10

Pôle emploi : 01 69 12 30 00

Prévention

Médiane : 06 17 33 58 56

ou 01 69 38 77 20

Ressources : 01 69 21 06 72

Centre départemental de

prévention et de santé :

01 69 21 49 22

Loisirs

Association Culture Jeunesse

place Jean-Durix : 01 69 45 06 82

Piscine S. Berlioux :

01 69 21 70 20

Médiathèque R. Queneau :

01 69 21 22 20

Cinéma A. Varda :

01 60 48 02 30

Conservatoire de musique, danse

et théâtre Marius Constant :

01 69 12 65 60

Ecole et Espace d'art

C. Lambert : 01 69 21 32 89

Centre culturel des Portes de

l'Essonne : 01 60 48 46 18

Urgences

Hôpital : 01 69 54 27 27

Police nationale : 17 ou

01 69 84 30 30

Maison médicale de garde : 15

Maison de la Justice et

du Droit : 01 60 48 70 59

Jeunes Violences Écoute :

0800 20 22 23

FERMETURE EXCEPTIONNELLE

Afin de garantir une qualité de service constante à ses différents publics tout en tenant compte de l'absentéisme saisonnier des congés d'été, la CPAM de l'Essonne a décidé de redéployer ses équipes au cours des périodes de congés scolaires en 2010. En conséquence, l'accueil habituellement assuré les mardis et jeudis à l'agence d'Evry sera exceptionnellement fermé du 19 au 30 avril.
Renseignements : 3646 ou www.ameli.fr

> Publi-Info

OPTIQUE GARDEN présente les nouveaux verres **VARILUX®IPSEO®NEW EDITION.**

Venez les découvrir à l'occasion des **journées du sur-mesure**



VARILUX®IPSEO®NEW EDITION
Un verre conçu uniquement pour vous.

Votre façon de regarder est unique, innée et naturelle. C'est pourquoi nous l'analysons en 10 points pour créer VOTRE verre progressif : le VARILUX®IPSEO®NEW EDITION, des verres progressifs en harmonie avec votre vision et qui respectent toutes vos habitudes visuelles. Ce nouveau verre intègre 10 paramètres qui caractérisent votre vision ainsi qu'un stabilisateur d'image exclusif.

A l'aide d'un appareil de mesure unique, le Système d'empreinte Visuelle®, nous établissons un diagnostic des mouvements de vos yeux et de votre tête. Ce diagnostic est au cœur de la conception de verres VARILUX®IPSEO®NEW EDITION et vous garantit un confort de vision optimal, même en mouvement.

Lors des journées du sur-mesure, toute l'équipe d'OPTIQUE GARDEN, en partenariat avec ESSILOR, sera heureuse de vous offrir une parure de stylos pour tout achat d'une monture équipée de 2 verres VARILUX®IPSEO®NEW EDITION.



Christian GARDEN et son équipe vous accueillent et vous conseillent du mardi au samedi, alors n'hésitez pas ... venez les yeux fermés !

OPTIQUE GARDEN - 17, Grande Rue (piétonne) - 01 69 21 76 84

Les +
Optique
Garden :
Essilor
Membre de l'Association Française d'Opticiens Indépendants

Audition Marc Boulet

Mieux entendre pour Mieux profiter de la vie



Ensemble, parlons audition...

- Faites-vous parfois répéter votre entourage ?**
- Avez-vous du mal à comprendre dans l'obscurité ?**
- Augmentez-vous le son de la télévision ou de la radio ?**
- Dans la rue, êtes-vous parfois surpris par l'arrivée d'un véhicule ?**
- Devez-vous vous concentrer pour suivre une conversation en milieu bruyant ?**
- Avez-vous du mal à comprendre votre interlocuteur au téléphone ?**

Vous avez répondu oui à l'une de ces questions ?

Votre audition a peut-être baissé.

Un rendez-vous auprès de votre audioprothésiste vous permettra d'effectuer gratuitement un contrôle de votre audition.

Le saviez-vous ?

La perte d'audition touche plus de 6 millions de personnes en France.

Tél : 01 60 48 79 79

audition
MARC BOULET - correction auditive

46, av. François Mitterrand - RN 7
91200 ATHIS-MONS

CARNET

Naissances

le 9 février : KONAN Maëlys • 11 février : TLILI Sabri • JARVIS Nohemy • 8 mars : ELLAHEE Salma • 9 mars : KONATÉ Goundo • 12 mars : ANDRIATSARAFARA Samuel • 16 mars : BOUQUEREL Lou-Aimée

La municipalité présente ses félicitations aux heureux parents

Mariages

6 mars : LALANNE ROJAS Felipe et LOPEZ CARRASCO Victoria, ZENERE Nicolas et SAWADOGO Alaoui

La municipalité présente ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.

Décès

5 février : Arlindo MENDES TAVARES DA VEIGA ; Maurice MONGE-NIE • 6 février : Patrice TILLEUX ; Marcel PICHARD • 7 février : Maurice GAILARY • 13 février : PACKIYALAKSMI épouse KESSAVANE ; Marie MISMAQUE épouse BIGOT • 15 février : Renée GROSSI veuve PELLE • 24 février : Jacki CRUZILLE • 26 février : Jeanne BUELENS épouse CHAUTARD • 28 février : Claude CANEPA • 4 mars : Marie-Louise MOUGNOT veuve ETIEN • 7 mars : André AUDOINAUD épouse FRIEDRICH.

Etienne Chaufour, maire de Juvisy, et le conseil municipal adressent toutes leurs condoléances aux familles éprouvées

En vertu de la loi sur la démocratie de proximité votée en 2002, la municipalité ouvre une tribune d'expression à l'opposition municipale dans les publications municipales récurrentes. Les textes émanant de cette tribune n'engagent pas la responsabilité de la municipalité.

LA PAROLE À L'OPPOSITION

L'hiver a été long et rigoureux. Les rues, les trottoirs et le pont au-dessus des voies ferrées ont beaucoup souffert avec de nombreux trous et nids de poule pouvant entraîner des accidents corporels et mécaniques. Aujourd'hui, les trous ont été bouchés. Mais le résultat esthétique n'est pas fameux.

- Macadam noir sur rues et trottoirs rouges
- Macadam rouge à la place des briques, place Jean-Durix
- Goudron noir au milieu des jolis pavés devant la gare
- Espérons que tout cela est provisoire et ne deviendra pas «durable»



M. A. ROCCHICCIOLI,
Conseillère municipale UMP
Union 91
01 69 21 84 90



Jean-Claude MAQUINAY,
Conseiller municipal et communautaire UMP
Union 91
06 62 83 03 37

entendre
J. Benoist

- 3 centres pour un meilleur suivi de proximité
- 3 audioprothésistes diplômés et 1 technicien formés en permanence
- Des conseils personnalisés pour faire le bon choix de vos aides auditives en tenant compte de vos besoins, de vos attentes et de votre budget
- Un technicien à votre disposition assurant un service continu de réparation

www.hear-the-world.com/fr
Hear the World = Entendre le monde
Hear the World est une initiative mondiale de Phonak pour attirer l'attention sur l'importance de l'audition et sur les conséquences des pertes auditives.

entendre Le bien être auditif

2 bis place de l'Orge Juvisy s/Orge 01 69 56 51 89	82 avenue A. Briand Morangis 01 64 54 84 84	153 bd A. Briand Savigny s/Orge 01 69 57 90 73
--	---	--

Pour tout savoir de l'actualité de votre ville, connaître les sorties culturelles, obtenir des renseignements sur les services de la mairie...



Rendez-vous sur :
www.juvisy.fr

